

La Direction Générale du Travail s'engage en fin pour la régularisation des sans-papiers exploités par le travail dissimulé forcé

L'action unitaire des travailleur-euses sans papiers et de l'intersyndicale du Ministère du travail a franchi une étape décisive ! A la suite de l'occupation du bâtiment de la Direction Générale du Travail ces derniers jours, le ministère a accepté de recevoir une première délégation et d'entendre les revendications communes de la campagne « travail dissimulé forcé des sans-papiers »¹.

Le cabinet de la ministre du travail s'est engagé à reprendre très rapidement les échanges avec les collectifs et l'intersyndicale du Ministère du travail pour ouvrir des négociations.

Depuis la grève des travailleurs-euses sans-papiers de 2009 et 2010, le patronat de la construction, des travaux publics, de la restauration, du nettoyage, de la sécurité, de l'aide à la personne a largement imposé le travail dissimulé à tous ces travailleurs-euses pour maintenir le chantage à la régularisation et dégager des marges optimales... dans l'abus sans vergogne de la précarité et le mépris le plus total du droit du travail.

Tout dernièrement, la loi du 7 mars 2016 « relative aux droits des étrangers » n'a nullement pris en compte la réalité vécue par ces travailleurs. C'est toujours par les règles définies par la circulaire Valls du 28 novembre 2012 « relative aux conditions d'examen des demandes d'admission au séjour déposées par des ressortissants étrangers en situation irrégulière » que les sans-papiers peuvent espérer une régularisation mais toujours au cas par cas et par pouvoir discrétionnaire du préfet.

Il est enfin temps que le Ministère du travail prenne ses responsabilités : la lutte contre le travail illégal ne peut se faire que dans le respect du droit du travail et des conventions collectives, du versement des cotisations sociales et non par la chasse aux sans-papiers.

Un processus large de régularisations et l'égalité des droits entre tous-tes les travailleurs-euses, quelque soit leur nationalité, sont les seules solutions !

¹ *Coordination 93 de lutte pour les sans papiers - Collectif des travailleurs sans papiers de Vitry - Droits Devant !! - Intersyndicale du ministère du Travail Cgt, Snu Tefe Fsu, Sud Travail*

